

BULLETIN MUNICIPAL **Mouliherne**

N°33
2022



Gagnant du concours photo :
Andrew PLANTE



Retrouvez toutes les actualités
et informations en 1 click
sur **www.mouliherne.fr**

Le conseil Municipal



Alain BOURDIN
Maire



Laurent FERTE
1^{er} Adjoint



Pierrette GILLIER
2^{ème} Adjointe



Stanislas HUART
3^{ème} Adjoint



Paul HERVÉ
4^{ème} Adjoint



Romain CANTIN
Conseiller



Guillaume DE LA TULLAYE
Conseiller



Valérie DELAIRE
Conseillère



Charlotte GIRARD
Conseillère



Jean-Paul GUIDOIN
Conseiller



Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE
Conseillère



Arnaud LENUD
Conseiller



Sandrine LUZENSKI
Conseillère



Olivier REMBERT
Conseiller



Bruno ROUAULT DE COLIGNY
Conseiller

Le Maire, de part sa fonction, préside à toutes les commissions.

Commission RH/Finances/Budget/Appels d'offres/Relation avec les artisans et commerçants/Impôts Directs

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Stanislas HUART - Paul HERVÉ - Olivier REMBERT - Arnaud LENUD

Commission Bâtiments Publics/Voirie et Urbanisme/Cimetière

Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Jean-Paul GUIDOIN - Romain CANTIN - Guillaume DE LA TULLAYE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY

Commission Culture et sports/Fête et Loisirs/Relation avec les associations

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Sandrine LUZENSKI - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Jean-Paul GUIDOIN

Commission Tourisme/Fleurissement/Espaces Verts

Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Guillaume DE LA TULLAYE - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Charlotte GIRARD - Romain CANTIN - Jean-Paul GUIDOIN

Commission École, cantine et garderie/Relation avec les jeunes/Action Sociale CCAS

Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Charlotte GIRARD - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Sandrine LUZENSKI

Commission Communication/Bulletin Municipal/Site internet

Laurent FERTE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Olivier REMBERT - Charlotte GIRARD



Mesdames, Messieurs,
Chers Moulihernais,

C'est toujours un réel plaisir de vous présenter au nom du Conseil Municipal notre traditionnel bulletin municipal. Cette année et pour la première fois depuis le début de notre mandat, j'aurai le plaisir de vous rencontrer pour célébrer

la traditionnelle cérémonie des vœux, dans une ambiance que je souhaite conviviale. Nous pourrions alors échanger ensemble sur des sujets touchant notre commune. A cette occasion je serai ravi de souhaiter la bienvenue aux néo-moulihernais, très nombreux depuis 2020. L'ensemble du conseil municipal vous donne donc rendez-vous le vendredi 20 janvier 2023 à 11h00 à la salle de sport pour l'évènement.

Cependant, nous tenons, à travers ce bulletin municipal, vous présenter les réalisations des projets pour cette année 2022 mais également de l'avancée des autres en cours. Une partie de l'édition est réservée aux associations afin qu'elles s'expriment sur leurs activités passées et futures. Vous constaterez que cette année aura été un bien meilleur cru pour l'organisation des manifestations, la commune reprend vie petit à petit, en espérant très sincèrement que la crise sanitaire soit derrière nous.

Sur le plan local, 2022 aura été marqué par l'obtention du permis de construire du « Clos Saint Germain ». Ainsi, les travaux débiteront début d'année 2023. Les 6 logements seniors ainsi que la salle intergénérationnelle verront le jour en 2024.

De plus, afin d'aider au mieux nos aînés, mais aussi tous les Moulihernais sans moyen de transport, nous avons souhaité mettre en place un transport solidaire grâce à l'achat d'un véhicule électrique 9 places subventionné par les fonds Leader à 80 %. J'ai chargé pour le début d'année 2023, la Commission Action Sociale d'organiser des circuits en fonction de leurs besoins. Le véhicule sera également mis à disposition des associations après signature d'une convention.

Dans le domaine de la voirie, malgré la hausse importante des tarifs dans les marchés publics, nous avons débuté un programme d'enrobés avec la route de la Vente, de la Haraudière et une partie de voie au lieu-dit les Maupas. Nous continuerons à entretenir notre voirie en campagne et nos chemins comme nous l'avons fait aussi cette année avec le chemin des Terres Rouges. Un nouveau camion benne a été acheté en remplacement du Nissan vieillissant, il permettra notamment un transport plus rapide de la pierre dans nos chemins communaux.

La phase de travaux prévue des trottoirs Impasse d'Anjou ainsi que l'aménagement de la place des Anciens Combattants a été reportée pour l'année 2023 dans un soucis de palier à l'augmentation de + 15 % des marchés de voirie en 2022.

- L'enfouissement des réseaux dans la rue du Val, le chemin du Châtaignier et une partie de la côte de Pimont est programmé pour le premier trimestre de l'année. L'éclairage de la rue du Châtaignier se fera dans son intégralité.

Nos rencontres avec le Département concernant le Carrefour de l'Oisellerie ont porté leurs fruits, ce dernier a été aménagé en octobre dernier au vu d'une meilleure sécurisation.

Nous sommes toujours dans l'attente du rapport de l'étude de diagnostic général de l'église. Cependant, nous avons entrepris des travaux urgents de réfection d'une partie de la toiture de l'église ainsi, les 2 tours côté cimetière ont été intégralement refaites. A réception de l'étude nous envisagerons un programme de travaux sur plusieurs années.

L'aménagement de la base de loisirs de la Louisière touche à sa fin, le parcours de santé a été récemment installé ainsi que des ponts pour finaliser le sentier le long de la Riverolle. Des bancs et des poubelles seront prochainement mis en place et aux beaux jours, des copeaux seront ajoutés sur le sentier.

Cette fin d'année aura été marquée par la fermeture de notre bar tabac restaurant « Le Relais Saint Germain », nous en sommes désolés et croyez-moi, nous allons tout faire pour que ce dernier connaisse de nouveau une ouverture début 2023.

Une fin d'année également riche en émotion avec notre traditionnelle Foire aux Pommes qui a fêté en octobre dernier ses 50 ans d'existence. Je souhaite féliciter très chaleureusement le bureau du Comité des Fêtes et les 150 bénévoles pour cette très belle réussite.

Je profite d'ailleurs de cet éditto pour remercier très chaleureusement tous les acteurs indispensables à l'animation de notre charmant village, nos associations, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos pompiers, nos gendarmes, nos enseignants, nos agents communaux ainsi que tous ceux qui contribuent activement à la vitalité de notre commune.

J'ai bien sûr une pensée très affectueuse pour toutes les personnes qui souffrent soit par la maladie soit par la perte d'un être cher.

Pour finir Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023 ainsi que de très bonnes fêtes de fin d'année et Happy Yearling à nos amis Anglo-Moulihernais.

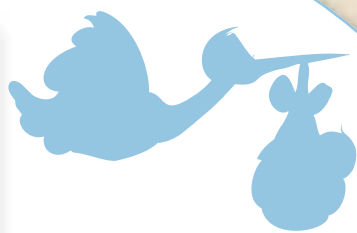
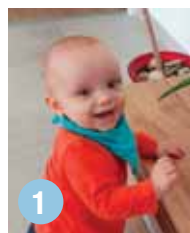
Votre Maire,
Alain Bourdin

Sommaire

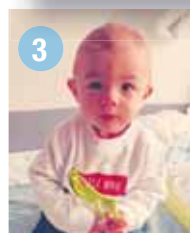
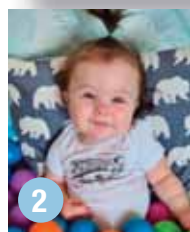
• Nos joies et nos peines	4
• Actualités	5 à 9
• École	10
• Cimetière	11
• Retour en images	12, 13
• Mouliherne dans la presse	14, 15
• Budget	16, 17
• La 50 ^{ème} Foire aux Pommes	18 à 19
• Pompiers	20
• Associations	21 à 26
• Infos pratiques	27 à 32
• Annuaire, numéros utiles	33 à 36
• Calendrier	37, 38
• Les employés municipaux	39

Nos joies et nos peines

Décès



Naissances



Solan LIDOUREN : 21/12/2021 **1**

Julia OCHLIK : 21/12/2021 **2**

Ewenn KERIGNARD CORDON : 31/12/2021 **3**

Logan CHÉREAU : 16/02/2022

Lya DOUAIRE : 24/02/2022 **4**

Maxence LUSSON : 11/03/2022

Justin GIRARD : 11/06/2022

Shelby ESCOS : 23/09/2022

Jasmin STENE : 02/10/2022

Elena DAVID : 03/10/2022 **5**

Jonas GARNIER : 28/10/2022

Ella FRICARD GERAY : 31/10/2022

Bertalan GARCERAN BARTHA : 06/11/2022



Jean-Louis BONILAURI : 14/12/2021

John CARTER : 21/12/2021

René PLESSIX : 26/12/2021

Gaston BERTRAND : 04/01/2022

Madeleine COITE née MIGNOT : 15/02/2022

Christophe GAVOILLE : 25/03/2022

Bernard PERCEVAULT : 09/05/2022

Anthony CULLIER : 23/05/2022

Raymonde HARDOUIN née CHAPILLON : 19/06/2022

Jean PERCEVAULT : 16/08/2022

Angélique ANGUÉ : 26/08/2022

Valère VAUCHELET : 02/09/2022

Malcolm BUNTING : 08/10/2022

Marie-Claude CHEVALIER née LEROUX : 06/12/2022



Une année s'est écoulée depuis le départ de notre médecin Jean-Louis BONILAURI. Avec son épouse, Françoise, ils ont consacré leurs vies professionnelles et souvent personnelles au service des Moulihernais. Homme de sciences très discret, il aura marqué sa profession par sa compétence dans une discipline très difficile. Nos pensées vont vers son épouse Françoise.



Mariages

Christine BOUSSION & Nicolas CHEVALIER : 11/06/2022

Valentine LENFANT & Adrien LE BOURHIS : 25/06/2022

Manon DUPLOUY & Robin STENE : 30/07/2022

Laëtitia CHAUSSEPIED & Sébastien FRIGOUT : 30/07/2022

Amalia FOUTOYET & Anthony LOPVET : 06/08/2022

PACS

Aurélie LENOIR & Romain CANTIN : 14/12/2021

Lauriane LAVIE & Nicolas BLOT : 12/10/2022

Évolution démographique des 12 dernières années

selon les actes enregistrés dans les registres d'état civil

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Naissances	7	8	4	7	10	7	4	5	6	4	13	10
Mariages	2	3	6	1	2	4	3	7	3	2	5	5
Décès	10	4	7	17	8	1	6	8	6	7	10	8
Pacs	/	/	/	/	/	/	/	3	5	/	2	1

Achat d'un véhicule de tourisme 9 places électrique

Le véhicule électrique, Citroën Jumpy 9 places, nous a été livré le 15 novembre 2022 par le Garage MICHAUD de Baugé. Il a été accueilli par Mr le Maire et trois adjoints (Madame GILLIER et Messieurs FERTE et HERVÉ).

Après un marquage du logo de la commune, le véhicule sera opérationnel. Un service de transport solidaire sera mis en place pour le début d'année 2023 pour nos aînés et les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Nous prévoyons aussi une mise à disposition pour les associations de la commune après signature d'une convention. Nous irons rencontrer celles-ci dans les mois à venir. Le reste du temps, le véhicule servira aux élus pour leurs déplacements dus à leur fonction.



Clos Saint Germain

Situé en plein cœur du bourg, l'ancienne maison Leroux va devenir Le Clos Saint Germain. C'est un projet immobilier qui comprendra six logements seniors de plain-pied autour d'une salle intergénérationnelle, agrémentée d'une bibliothèque et d'une médiathèque, afin de faciliter les échanges de toutes générations confondues. Le permis de construire déposé, par Saumur Habitat, le 01 juillet 2022 a été accordé le 13 octobre 2022.

Le marché public a été lancé, l'ouverture des plis a eu lieu à Saumur Habitat le 6 décembre 2022. Le début des travaux est prévu pour le début de l'année 2023.



Congrès de l'association des clochers tors d'Europe

Le congrès annuel des clochers tors d'Europe s'est tenu le week-end du 25 et 26 juin 2022, à la Collégiale Saint-Jean-Baptiste à Barran au pied des Pyrénées à une quinzaine de kilomètres d'Auch. Son église date du XIII^e siècle est dédiée à Saint-Jean-Baptiste. Une délégation de seize personnes de l'Association des clochers tors du Bugeois (des communes déléguées de Fougeré, Le Vieil-Baugé et Mouliherne) s'y est rendue. Au cours de l'assemblée générale, Colette Maquin (Seine-Maritime) a présenté sa démission après cinq ans à la présidence de l'Association des clochers tors d'Europe (ACTE). Claude Cosson de Meuvy (Haute-Marne) lui succède. Il sera accompagné de deux vice-présidentes, Annie Cartier de Fougeré (Maine-et-Loire) et Marie-Hélène Rey de Barran (Gers), ainsi que

de dix autres membres qui constituent le conseil d'administration. A la demande du Maire, Mr Rémy LOUVET ainsi que sa femme, Jeannine LOUVET, adhérents de l'association, se sont rendus à cette assemblée. Mr LOUVET, a pu soulever certains points rencontrés autour de notre clocher mais également nous faire un compte-rendu : « Pour chaque commune de l'association un rappel a été fait au but d'établir un document pour solliciter les visites pour chacune de nos églises par les guides et bénévoles et qu'il est impératif d'avoir un groupe de travail. Mr LOUVET a signalé qu'une étude de diagnostic générale par le cabinet Architrav, agréé monument historique, est en cours de réalisation afin de planifier les travaux dans l'ordre d'importance sur plusieurs années en fonction des budgets et subventions.



Dans l'attente de ce diagnostic, les deux tours vont être entièrement refaites d'ici fin 2022. Les Clochers Tors du Bugeois ainsi que les Clochers Tors d'Europe souhaiteraient avoir plus d'adhérents dans les différentes communes. Ainsi, deux conseillers municipaux, Mr De COLIGNY et Mr De LA TULLAYE représenteront la commune en adhérent aux deux associations.

Ces Moulihernais sont champions de France !

Un jeune couple installé à Mouliherne depuis septembre 2021 et pratiquant le Horse-ball est champion de France 2022.

Margot Mougin et Pierre Théo Piedagnel, respectivement 23 et 22 ans sont passionnés d'équitation depuis leur plus jeune âge. En 2022, tous deux ont été sacrés champions de France de Horse-ball : c'est un sport collectif équestre dont l'objectif est de marquer des buts à l'aide d'un ballon muni de 6 anses de cuir.



Margot Mougin pratique cette discipline en compétition depuis 8 ans maintenant. Elle est championne de France en catégorie Club Féminine Elite avec l'équipe de Saumur.

Son compagnon, Pierre Théo Piedagnel, est lui pratiquant depuis une quinzaine d'années. Il est champion de France catégorie Amateur Elite avec l'équipe de horse-ball Grand-Ouest.

Le couple n'aurait pas pu obtenir cette première marche du podium sans le concours de leur cheval athlète de haut niveau Spartakus, hongre AQPS de 13 ans, lui aussi champion de France par la même occasion.

Un grand bravo à nos 2 néo-moulihernais pour cette performance remarquable !



Le Département

Madame Isabelle Devaux et Monsieur Guy Bertin, conseillers départementaux sont venus présenter les compétences du département ainsi que leurs missions au Conseil Municipal lors de la séance du 5 septembre 2022.

Le Conseil Départemental déploie des actions de service public dans les compétences suivantes :

- Les solidarités humaines
 - Enfance - Famille (protection maternelle et infantile jusqu'à 6 ans de l'enfant ; assistantes maternelles ; accompagnement au logement et budget ; maison des adolescents)
 - Protection de l'enfance (famille d'accueil ; accueil d'urgence ; maison d'enfants à caractère social)
 - Insertion (Revenu des Solidarités Active RSA ; 18-25 ans facilitateur du parcours vers l'emploi ; contrat Anjou Plan pour les employeurs et futurs employés)
- Personnes handicapées (prestations de compensation ; aide aux

transports pour les élèves et étudiants ; technicothèque)

- Personnes âgées (le maintien à domicile ; Allocation Personnalisée d'Autonomie ; aide aux repas ; habitat partagé ; accueil dans les familles : EHPAD)
- Les solidarités territoriales (soutien financier et technique aux communes et intercommunalités)
- Les routes
- Les collèges (Bâtiments ; mobiliers-numérique ; restauration ; collèges en action ; itinéraires éducatifs)
- Environnement (Biodiversité ; eau et rivières ; agriculture ; stratégie de développement durable)
- Numérique (Fibre)
- Tourisme
- Culture et sport
- Sécurité civile (sapeurs-pompiers)



INFO !!!!

En 2023, la fibre sera accessible à 100 % sur le département !!!

NUMÉROS UTILES :

- Maison départementale des solidarités du Grand Saumurois : 02 41 21 51 00
- Protection de l'enfance en danger : 02 41 81 45 40
- Maison de l'autonomie Angers : 02 41 81 60 77
- Agence Technique Départementale de Baugé : 02 41 82 69 45



Repas des Aînés

Après deux années consécutives, nos aînés ont pu enfin se retrouver autour d'un repas confectionné par le bar/restaurant « Le Relais Saint Germain », servi par nos élus et suivi d'une animation musicale orchestrée par Marielle Bellanger accompagnée de son accordéon.



Pour les fêtes de fin d'année, chacun de nos aînés recevra une boîte de chocolats personnalisée au nom de la commune. Les boîtes proviennent des Chocolats du Cœur. 10% du montant de la commande sera reversé à l'association humanitaire Mécénat et Chirurgie Cardiaque. Nos élus iront leur livrer accompagné du dernier bulletin municipal.

Actualités

Décorations de Noël



Les décorations de Noël ont été installées début décembre. Les agents communaux se sont chargés de mettre en place les guirlandes

lumineuses sur les candélabres au niveau de la rue d'Anjou, rue du Maine, rue du Val et rue de Touraine. Ces dernières ont été louées et sont équipées de LED, ce qui est très peu énergivore.

Une partie de l'équipe municipale s'est chargée d'installer le sapin (offert par Mr Bruno De Coligny) devant la mairie et de parer les rues de la commune par des décorations confectionnées par leur soin.



Un rétro projetant une animation sur la façade a été également mis en place.

Commission Fleurissement

La commission Fleurissement s'est réunie le 19 Novembre dernier à la base des loisirs de la Louisière afin de remettre le prix des lauréats 2022 du concours « maisons fleuries »

- 1^{ère} Mme Vauchelet Jacqueline
- 2^{ème} Mme Bouteiller Nicole
- 3^{ème} Mme Martineau Edith
- 4^{ème} ex-aequo : Mme Bouteiller Joëlle, Mme Nourisson Mireille, Mr Douin Michel, Mr Raveneau Jean-Pierre.



C'était également l'occasion de fêter les naissances de l'année par la plantation d'un arbre pour chaque enfant dans le cadre « d'une naissance, un arbre » avec la participation de la région.



Enfin, la commission a pour projet d'embellir la Rue des Moulins par la plantation de 16 rosiers grimpants avec l'accord des propriétaires.

Gazette Moulherne



Le dimanche 11 septembre 2022, la « Louisière » a été le siège d'un rassemblement de motards au profit de l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers (ODP 49).

Le chapitre 137 dénommé « Nantes » du moto club international des WIND AND FIRE y a organisé son 14^{ème} mémorial run. 122 motards et passagers ont participé à cette

commémoration en mémoire des 343 sapeurs-pompiers décédés lors de l'effondrement des tours du world trade center de New-York.

Par cette organisation, le WIND AND FIRE MC Nantes a effectué un don à l'ODP 49. La municipalité de Moulherne a contribué à ce don en reversant le montant de la location du site.

Le Wind And Fire MC Nantes #137 remercie tous les participants, les agents des centres de secours de Gennes et Baugé pour leur accueil lors du run, ainsi que la mairie de Moulherne pour leur contribution pour l'œuvre des pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Travaux réalisés et prévus sur la commune



Le chemin des terres rouges a été refait par l'entreprise TPPL. Concernant les chemins communaux un nouveau procédé a été testé, s'il s'avère résistant dans le temps, il sera adapté aux autres chemins à refaire.

Les enrobés des routes de la Vente, de la Haraudière ainsi qu'une partie de voie au lieu-dit les Maupas ont été réalisés par l'entreprise DURAND en août.



Le carrefour de l'Oisellerie a été aménagé en vue d'une meilleure sécurisation. Les travaux ont été financé à part égale par la commune et le département. Une solution pour la vitesse sera vraisemblablement envisagée par la suite.



Les travaux de réfection de la toiture des deux tours de l'église par l'entreprise Dusty Bourreau ont débuté début novembre.



A l'école, des capteurs de CO2 ont été installés en vue d'améliorer la qualité de l'air dans l'établissement. Il a également été procédé à la réfection des toilettes.



Sur le site de la Louisière, le parcours de santé est désormais opérationnel, le chemin longeant la Riverolle, du bourg au plan d'eau est en cours d'achèvement des ponts y ont même été aménagés. Trois bornes de propreté canine ont été installées.



Une pose de bancs et mise en place de poubelles sont prévues en début d'année 2023.



Un nouveau camion benne a été acheté en remplacement du Nissan, vieux de 21 ans.

Plus long et renforcé au niveau du châssis, il va permettre, entre autre, de pouvoir transporter plus rapidement de la pierre dans nos chemins communaux.

Pour 2023, il a d'ores et déjà été prévu :

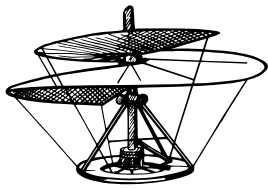
- Les travaux de réfection de la place des anciens combattants et des trottoirs des lotissements impasse d'Anjou.
- L'enfouissement des réseaux dans la rue du Val, le chemin du Châtaignier et la côte de Pimont. Il sera également ajouté des éclairages publics chemin du Châtaignier.



École Pomme de Reinette



En mars 2022, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe découverte à Chançay (Indre-et-Loire). Durant la semaine, ils ont visité les châteaux d'Amboise et d'Azay-le-Rideau et découvert les jardins du château de Villandry.



Les élèves ont aussi passé une journée au Clos Lucé, à la découverte des inventions de Léonard de Vinci. La municipalité a contribué au financement de ses sorties à hauteur de 6133 €, l'APE à hauteur de 3000 € et les familles à hauteur de 90 € par enfant.



Le jeudi 1^{er} septembre 2022, 72 élèves ont fait leur rentrée à l'école Pomme de Reinette

- 26 élèves de PS, MS, GS et CP avec Lucie MAINDROU et Elise ROUSIERE (ATSEM).
- 26 élèves de CP, CE1 et CE2 avec Cécile LEBLED.
- 20 élèves de CM1 et CM2 avec Karen SAUTEJEAU.

Les projets de l'année scolaire 2022-2023 sont axés autour des contes pour les trois classes.

Chaque classe a aussi un grand projet à l'année :

- La classe de Mme MAINDROU réalise une journée couleur par mois autour d'un conte.
- La classe de Mme LEBLED organise des ateliers parents.
- La classe de Mme SAUTEJEAU effectue une correspondance avec la classe de CM1-CM2 de Vernaille-Fourrier.



APE École Pomme de Reinette

Place de l'école
49390 MOULIHERNE

Mail : ape.ecoledemouliherne@outlook.fr

L'APE de l'école est constituée de parents d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie pour récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école.

Organiser des ventes et des manifestations tout au long de l'année nous permet d'offrir des cadeaux aux élèves et de participer aux différentes sorties scolaires...

Le nouveau bureau est composé de :

- Audrey BOURDIN : Présidente
- Jennifer PAPIN : Trésorière
- Anaïs ROUSSELET ROBIN : Secrétaire

Le bureau étant fraîchement élu, les ventes et manifestations sont en cours de réflexion.

Nous remercions d'avance toutes les Moulihernaises et tous les Moulihernais (parents, familles, bénévoles et habitants) pour votre participation à toutes nos ventes.

C'est grâce à vous que l'APE contribue aux découvertes et petits bonheurs de nos enfants !

Belle et heureuse année



Cimetière

Les points importants du règlement sont les suivants :

Droit à concession pour :

- les personnes domiciliées à Mouliherne
- les personnes établies hors de France et étant inscrits sur les listes électorales de Mouliherne
- les personnes disposant d'une sépulture de famille dans le cimetière de Mouliherne pouvant la reprendre
- les personnes désirant y faire inhumer un défunt qui a droit à inhumation
- les personnes possédants un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

Type de concessions

15 ans ; 30 ans et 50 ans ainsi qu'un jardin cinéraire avec caverne de 15, 30 ou 50 ans.

L'emplacement des concessions est décidé par l'administration municipale.

La nature sera établie après engagement écrit du demandeur :

- individuelle
- nominative ou collective (une ou plusieurs personnes nommées dans l'acte)
- familiale

Seul le concessionnaire pourra de son vivant modifier la nature de la concession.

Droit à inhumation

- les personnes décédées sur le territoire de Mouliherne quel que soit leur domicile
- les personnes domiciliées sur la commune de Mouliherne quel que soit leur lieu de décès
- les personnes ayant droit à inhumation dans une concession leur appartenant ou dans une sépulture de famille quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès
- les français établis hors de France inscrits sur la liste électorale de la commune
- les personnes possédant un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

La tarification

- concession de 15 ans : 300 €
- concession de 30 ans : 600 €
- concession de 50 ans : 1200 €
- Caveau provisoire droit fixe de 25 € + droit d'occupation 1 € par jour
- caverne 15 ans : 200 €
- caverne 30 ans : 400 €
- caverne 50 ans : 1000 €
- Plaque Jardin du souvenir 20 ans : 150 €
- Dispersion des cendres : gratuit



Reprise concessions

La commune de Mouliherne ne disposant que de très peu d'emplacements dans le cimetière, une procédure de reprise de concession en état d'abandon a débuté dans le cimetière. En effet, la commission cimetière s'est réunie à plusieurs reprises afin de recenser toutes les concessions en état d'abandon. Des courriers ont été envoyés aux ayants droits quand la commune avait des adresses de contact.

Un avis de constatation d'abandon mentionnant toutes les concessions entrant dans la procédure a été affiché depuis fin août 2022 à la mairie, au cimetière et diffusé sur le site internet. Suite à cela, un procès-verbal a été établi sur place le lundi 10 octobre par le maire Alain BOURDIN en présence de l'adjoint en charge de la commission cimetière.

Chaque descendant ou ayant droit auront alors un an pour se manifester avant le deuxième procès-verbal qui identifiera les évolutions d'entretien sur chaque concession. Le conseil municipal pourra alors prendre la décision de reprendre les concessions en état d'abandon.

Pour plus de renseignement, les familles peuvent se manifester en mairie.

Rappel commission cimetière

La Commission cimetière tient à rappeler que le contrat signé avec l'association d'insertion, Solutiv'Emploi basée à Noyant a été reconduit. Cette dernière interviendra huit fois dans l'année pour le désherbage du cimetière sur les parties communales (allées, inter-tombes...).

Les monuments funéraires, de même que l'emplacement de la concession, doivent être entretenus par les familles de manière régulière, en bon état de solidité et de sécurité. Ainsi les mauvaises herbes sur les tombes, les plantations particulières doivent être entretenues également.



Retour en images de l'année 2022



8 MAI - Cérémonie commémorative



**30 MAI
Memorial
day**



8 MAI - Repas des aînés



Le Val du monde

L'été 2022 a vu naître le festival LE VAL DU MONDE. Environ 230 spectateurs de Mouliherne et du département. Il accueillait également l'exposition du travail de Suzel, artiste-artisane bijoutière, demeurant et œuvrant dans notre commune. Les spectateurs pouvaient flâner et échanger dans les jardins, un verre à la main... et apporter leur pique-nique.



Incendie Baugé

En soutien à la commune de Baugé-en-Anjou, la municipalité a participé aux dons alimentaires aux pompiers et autres intervenants lors de l'incendie survenu cet été.



Remise de deux chèques pour l'association Les Re'Belles Roses de Saumur

Un premier chèque d'un montant de 530 € remis par le Comité des fêtes. Lors de la 50^{ème} Foire aux pommes, chaque barquette de beignets vendues, 0.15 € était reversés à l'Association Les Re'Belles Roses. Un second chèque remis par la Municipalité.

Le Conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 530 € afin d'aider la recherche contre le cancer du sein.



15 ET 16 OCTOBRE - 50^{ème} Foire aux pommes



19 NOVEMBRE
Remise des prix du concours des maisons fleuries



11 NOVEMBRE - Cérémonie commémorative



5 DÉCEMBRE
Cérémonie commémorative
Hommage aux morts
pour la France durant la Guerre
d'Algérie et des Combats
du Maroc et de la Tunisie.



19 NOVEMBRE - 1 naissance 1 arbre



Formation défibrillateur
Les élus ainsi que les associations
moulihernaises ont eu la possibilité
de participer à une formation aux
défibrillateurs automatisés externes (DAE)
avec des mannequins.
Le but de cette dernière étant de pratiquer
la réanimation cardio-pulmonaire et
d'utiliser un défibrillateur
en toute sécurité.

Budget 2022

Le Budget principal 2022 de la commune s'élève à 887 987 €
il se compose de 617 656 € de dépenses de fonctionnement
et de 270 331 € de dépenses d'investissement.

Dépenses FONCTIONNEMENT

Recettes

FONCTIONNEMENT

IMPÔTS LOCAUX.....	276 694 €
DOTATIONS ÉTAT	174 665 €
CA SAUMUR VAL DE LOIRE	109 989 €
REDEVANCES RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE	19 826 €
REVENU DES IMMEUBLES	25 872 €
DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION	10 693 €
SUBVENTION LA POSTE.....	12 888 €
PRODUITS ACTIVITÉS ANNEXES (SALLES, PHOTOCOPIES, ...).....	5 139 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE	2 520 €
AIDE CANTINE À 1 €.....	8 484 €
CIGAC / CPAM	10 675 €
GROUPAMA SINISTRE.....	228 €
REMBOURSEMENT SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	5 200 €
REMBOURSEMENT INDEMNITÉ INFLATION.....	1 000 €
VENTE PARCELLE	300 €
PARTICIPATION RÉGION (FRDV + CAPTEUR CO2)	5 874 €
TOTAL :	670 047 €

INVESTISSEMENT

EXCÉDENT REPORTÉ	313 032 €
FCTVA (RÉCUPÉRATION TVA).....	38 917 €
DETR (SUBVENTION ABORDS SALLE DE SPORT).....	18 161 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	2 087 €
TOTAL :	372 197 €

34%

**CHARGES
À CARACTÈRE
GÉNÉRAL
210 548 €**



7,7%

**AUTRES
CHARGES DE
LA GESTION
COURANTE
47 804 €**

3,7%

**ALIMENTATION
CANTINE
23 148 €**

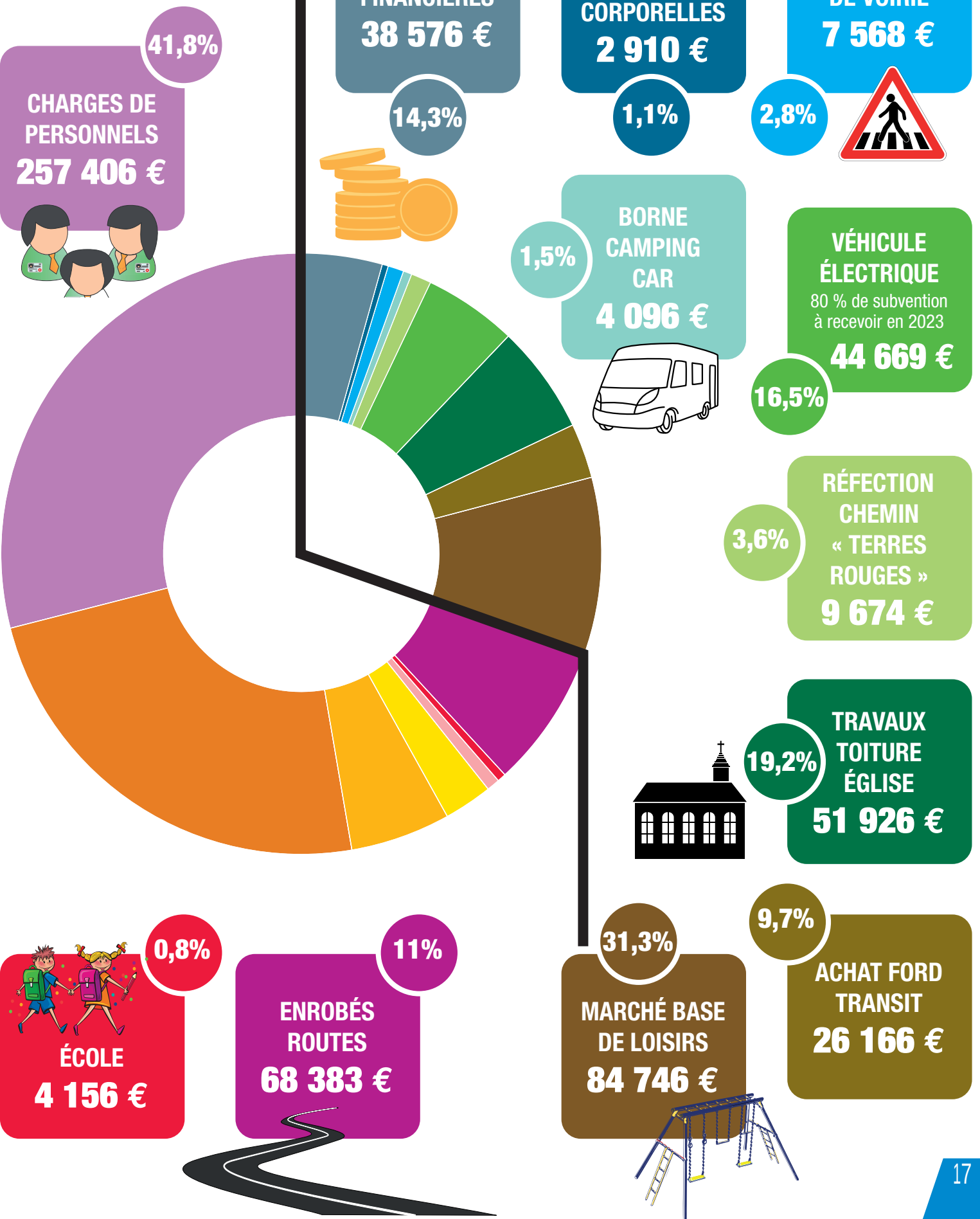


1%

**CHARGES
FINANCIÈRES
(INTÉRÊTS)
6 211 €**

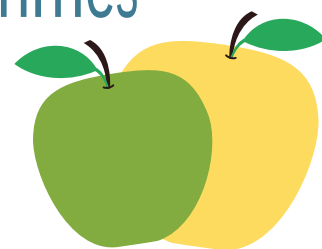


INVESTISSEMENT





la 50^{ème} Foire aux Pommes



Elle s'est déroulée les 15 et 16 octobre 2022.

Pour fêter cet anniversaire, le Comité des fêtes a mis les bouchées doubles :

- **La rue centrale fut décorée** avec des fanions et de nombreux bambous. Cela a donné un air vintage. Le Comité des fêtes a fait le choix de mettre moins d'exposant dans cette rue pour qu'elle soit plus fluide.

DE NOMBREUSES ANIMATIONS FURENT ORGANISÉES SUR LES 2 JOURS :



Un sculpteur à la tronçonneuse
sur bois,
Nicolas
IZQUIERDO.

Venu du Centre Bretagne, il a réalisé une sculpture sur le thème de la pomme. Très belle réalisation qui sera exposée dans la commune après traitement.



Son fils Anakeen, 13 ans, a également réalisé une sculpture avec une tronçonneuse, celle-ci sera exposée à l'école Pomme de Reinette.



L'exposition dans la salle des sports



La reconstitution du moulin et son lavoir, du four de la plus grande tarte aux pommes du monde et le clin d'œil du passage de Louis de Funès à la Foire aux Pommes, furent très appréciés des visiteurs.



Les articles de journaux depuis la création de la foire, le montage vidéo réalisé et le film sur la tarte aux pommes ont ému tous les Moulihernais et beaucoup d'anciens Moulihernais venus se plonger dans leurs racines.

Le samedi, 3 stands de beignets étaient ouverts pour satisfaire les promeneurs.

Malheureusement, la pluie du matin n'a pas permis d'avoir un vide-greniers très fourni. Par contre, les animations de l'après-midi ont rempli les rues. D'abord le défilé de véhicules anciens, initié par les Moulihernais passionnés, a réuni une trentaine d'engins.



A group of men in red jackets and white trousers are playing brass instruments outdoors. They are standing in a line, and a music stand is visible in the foreground. The background shows trees and a building.

A woman with reddish-brown hair, wearing a black top and a green and black plaid skirt, is playing a green and black accordion. She is standing outdoors in front of a stone wall and a window.

A clown wearing a pink short-sleeved shirt, a straw hat with a red band, and white face paint with a red nose is interacting with two young girls. The girl on the left is looking at the clown, while the girl on the right is looking away. The clown is holding a small object in his hands. In the background, other people are visible, including a man in a red jacket and a man in a blue jacket, and a white van with a red awning.



Suite aux discours des officiels, l'espace bénévole fut baptisé « l'Espace Yves Louvet » (voir article). Moment d'émotions pour tous les descendants d'Yves et tous les bénévoles qui l'ont côtoyé pendant de nombreuses années.



La famille Louvet accompagnée des élus et des collaborateurs de la liste aux pommes : Robert Moreau, André Perle et Françoise Louvet, la femme d'Yves Louvet (sous les trois apple de gauche).

L'issue de la course a été la plus délicate de la Fête aux pommes, les élus du Parti Gauche-Front, présidé par le Communiste d'agglomération, ont dû se battre pour empêcher le maire de la commune, M. de la Roche, de faire élire son fils, Laurent, élu au premier tour, à la place de son père, élu au second tour.



Pour terminer, la plus belle réussite de cette 50^{ème} Foire aux Pommes fut l'implication de plus de 150 bénévoles dans une ambiance très chaleureuse. L'espace Yves Louvet a accueilli pendant les 2 jours, de nombreux bénévoles venus se restaurer, prendre un verre, échanger.

**Merci à la Municipalité de Mouliherne,
à la ville de Saumur et à l'agglo Saumur Val de Loire.
Rendez-vous les 21 et 22 octobre 2023
pour la 51^{ème} Foire aux Pommes.**

Pompiers



Amicale des sapeurs-pompiers

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, à cette époque, nous venons vous présenter notre calendrier. C'est un moment riche d'échange entre les sapeurs-pompiers et vous.

Permettez-moi au nom de tous mes collègues sapeurs-pompiers de vous remercier pour l'accueil lors du passage pour les calendriers.

Nous remercions nos pompiers retraités pour l'aide qu'ils nous apportent au sein de l'Amicale.

Nous souhaitons une nouvelle fois remercier les commerçants et les mairies de Mouliherne et La Landes-Chasles pour leur contribution l'an passé.

Au seuil de cette nouvelle année les membres du bureau de l'amicale se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2023.

Le président
Mickaël RIQUIN

Sapeurs-pompiers Retraités

L'année 2022 a été comme l'année précédente sans activité pour le saumurois pas d'après-midi détente en février et pas de rassemblement avec repas en juin.

Nous avons été présent aux divers défilés et en novembre/décembre quelques retraités ont renforcé les actifs pour leurs calendriers.

D'autre part le délégué Joël LASSEU et le suppléant Alain BIZIERE ayant cessé leur activité au sein du groupe le 31 octobre 2022, il fut procédé à la nomination de Jean-Paul GUIDOIN comme nouveau délégué, qui aura la charge de diriger le groupe de retraités.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2023.

Les retraités

Jean-Paul GUIDOIN
02 41 67 09 32 - 06 89 19 21 33
jean-paul.guidoin@laposte.net



Sapeurs-pompiers

L'année 2022 aurait dû faire ressortir un nombre similaire par rapport à l'année précédente, cependant nous rencontrons un souci d'effectif réduisant notre disponibilité.

Nous souhaitons fortement recruter et faisons un appel à tous ceux qui le souhaitent pour venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Cheffe de Centre Céline MOREAU au 06-82-90-74-38 ou son Adjoint Stéphane BROUMAULT au 06-07-62-65-47.

L'ensemble du personnel, sapeurs, caporaux et sous-officiers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Plus d'informations en scannant ce QR Code



Union Nationale des Anciens Combattants

- 5 décembre 2021 : Devant le Monument aux Morts, nous avons rendu un hommage à tous ceux qui ont donné leur vie à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de la Tunisie, dont notre copain Marcel Hardouin.



- 18 février 2022 : Assemblée Générale. Une minute de silence a été observée, à la mémoire de tous les adhérents disparus depuis la naissance de la section. Le tiers sortant composé de Monique Bréhier, Claude Hardouin et René Bouteiller a été réélu.
- 30 mai 2022 : Tous les ans, nous nous recueillons au cimetière, devant la tombe du Lieutenant MacDonald, aviateur américain, mort au champ d'honneur.
- 8 octobre 2022 : En toute convivialité, nous nous sommes rassemblés à la salle des loisirs pour partager un plateau repas.

Nous avons eu la douleur de perdre Jean Percevault longtemps Vice-Président, il a été à l'origine de la fondation de la section.

En ce moment, la situation est préoccupante, nous pensons à tous nos soldats qui nous protègent pour que nous puissions vivre en paix.

Le bureau :

- Président : Michel DOUIN
- Vice-Président : Michel CANTIN
- Secrétaire : Monique BRÉHIER
- Trésorier : Rémy PERCEVAULT

Manifestations 2023 :

- 14 février : Assemblée Générale
- 5 décembre : Commémoration

Mouliherne Endurance Équestre

Mouliherne Endurance Équestre a eu le plaisir de pouvoir organiser sa manifestation en septembre. Nous remercions les habitants qui sont venus suivre l'évènement.

Comme chaque année les cavaliers ont apprécié de parcourir nos chemins de campagne et de forêt pour des distances de 20 à 100 km. Ils étaient une soixantaine venus d'Île-de-France, de Bretagne, de Normandie, d'Aquitaine et des communes voisines.

Cette manifestation est ouverte à tous cavaliers possédant une licence FFE (club, amateur ou pro).

Pour participer à cette manifestation en tant que cavalier ou bénévole vous pouvez contacter Brigitte Smith 06 86 40 89 18 ou sbri@orange.fr.

Nous vous donnons rendez-vous le week-end du 17 septembre 2023.



Entente Sportive Auverse Mouliherne Chavaignes Lasse

La saison 2021-2022 s'est achevée par le maintien de l'équipe 1 en D3 qui évolue donc toujours en D3. L'équipe 2 évolue cette saison en D5 (D4 la saison passée) du fait de l'entente avec l'équipe 2 du club de l'AS Noyant ; entente devenue vitale pour le maintien d'une équipe réserve au sein des deux clubs.

Le club compte 29 joueurs licenciés, 6 dirigeants, le coaching étant toujours assuré par Cyril Flécheau.

Retrouvez toute l'actualité du club sur le site internet :

<https://ent-sportive-amcl.sportsregions.fr/>

Dates des prochaines manifestations :

- Soirée Choucroute le 18 Mars 2023 à la Salle des Fêtes de Lasse (sur réservation)
- Assemblée Générale le 04 Juin 2023

Le bureau est composé de 13 membres :

- Président :
Alexandre PROULT
amclfoot@gmail.com
06 40 05 02 16
- Trésorier :
Florian BEUROIS
- Secrétaire :
Christopher GALLET



Cercle Saint René

Activités 2022 :

- Du 25 octobre 2021 au 16 janvier 2022 : Challenge Vivéco
Vainqueurs : Rémy PERCEVAULT - Guy CHOISEL
- Du 24 janvier au 12 mars 2022 : Challenge du président
Vainqueurs : Alain LUSSON - Gérard LHERMITEAU
- Dimanche 13 février : Assemblée Générale au Cercle Saint René
- Du 21 mars au 21 mai 2022 : Challenge d'Invités
Vainqueurs : Michel BOULISSIÈRE - Gilbert PERCEVAULT - Patrice DELAMARCHE
- Du 30 mai au 25 juin 2022 : Challenge Communal
Vainqueurs : Vonic LUSSON - Jean-Luc DUPUIS

Depuis le 3 octobre se déroule le Challenge Vivéco 2022, la finale est prévue le 27 novembre.

Tous les mardis après-midi : Parties amicales

Le repas du samedi 29 janvier a été annulé en raison de la pandémie due au Covid19.

Le Cercle Saint René remercie la municipalité de l'aide financière qu'elle nous a accordée pour le changement du chauffage dans la buvette.

Les dates à retenir pour 2023 :

- Samedi 28 janvier : Repas annuel à la salle des loisirs
- Dimanche 12 février : Assemblée Générale

Date à retenir pour 2024 :

- Samedi 27 janvier : Repas annuel à la salle des loisirs

Membres du bureau :

- Président :
Bernard MARGAS
06 76 22 03 34
- Vice-Président et
Responsable des
Challenges :
Rémy PERCEVAULT
02 41 67 95 05
- Secrétaire :
Jean-Paul GUIDOIN
- Secrétaire adjoint :
Michel BOULISSIÈRE
- Trésorier : Bruno DE COLIGNY
- Trésorier adjoint : Bernard MARGAS
- Membres : Louissette GUIDOIN - Chantal MARGAS - Gilles LOISON - Xavier CONNAN



Le Cercle Saint René vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Associations



Club omnisport

Venez nous rejoindre pour faire du sport loisir dans la salle tout équipée multisports : Basket, Badminton, Handball, Tennis de table ainsi que des cours de renforcement musculaire.

Des cours de gym douce sont proposés tous les jeudis matin encadré par un éducateur à l'année pour une licence de 40 €. Le premier cours est gratuit n'hésitez pas.

Tout le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Le bureau :

- Président : FERTE Morgan
- Vice-Président : CANTIN Stéphane
- Trésorière : HERVE Sylvaine
- Vice-Trésorier : BAUGE Richard
- Secrétaire : GIRARD Charlotte
- Vice-Secrétaire : CANTIN Laurence
- Membre : CHEVALLIER Pascal

Pour tout autres renseignements contacter le :

06.99.93.36.31 ou clubomnisportmoulihernais390@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Club Omnisports Moulihernais.



Cours de renforcement

EMPLOI DU TEMPS SALLE DE SPORT							
HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H00	ECOLE	ECOLE	LIBRE		ECOLE	LIBRE	LIBRE
8H30							
9H00							
9H30							
10H00							
10H30							
11H00							
11H30							
12H00							
12H30							
13H00							
13H30	ECOLE	ECOLE					
14H00							
14H30							
15H00							
15H30							
16H00							
16H30							
17H00			LIBRE	LIBRE		LIBRE	
17H30							
18H00							
18H30							
19H00	TENNIS DE TABLE	LIBRE	RENFORCEMENT MUSCULAIRE 19H 20H				
19H30							
20H00							
20H30							
21H00							
21H30							
			LIBRE	BADMINTON 19H00			

Club des retraités l'amitié de Mouliherne

La devise du Club est l'Amitié, Convivialité et Solidarité.

Activités 2022 :

- La réunion générale a eu lieu le 31 mars à la salle des Loisirs.
- Le 03 mars et 20 octobre : Concours de belote à la mêlée
- Le 13 avril et 14 septembre : Concours régional de belote
- Le 05 mai et 17 novembre : Loto
- Une sortie d'une journée a été faite le 07 septembre à la Ferme du cheval de trait, dans l'Orne (voir photo)
- Le 03 novembre : Repas du Club
- Le 08 décembre : Repas de Noël

Des rendez-vous tous les 15 jours le jeudi ont lieu au foyer du club.

Toute personne désireuse de faire partie du club peut s'inscrire auprès de Jean-Pierre RAVENEAU 02 41 67 09 69 ou Jocelyne QUARTIER 02 41 67 09 38

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre RAVENEAU
 Vice-Présidente : Jocelyne QUARTIER
 Secrétaire : Sylviane DOUAIRE
 Secrétaire adjointe : Marie-Claude CHEVALIER
 Trésorière : Nicole JOBIN
 Trésorière adjointe : Colette LAURENT



Photo prise au retour de la sortie à la ferme du cheval de trait

Associations

La Grande Tablée



Après deux années d'absence la Grande Tablée a fait son retour pour le plus grand bonheur de son public, avec en prime un soleil qui a su s'imposer toute la journée assurant une soirée bien agréable.

Le groupe DELYSS a fait le déplacement pour nous distraire musicalement pour cette belle soirée d'été. Cette Grande Tablée 2022 fût une réussite. Je remercie le public venu nombreux ainsi que tous les bénévoles, sponsors et la municipalité toujours aussi présents pour cette manifestation.

RDV le samedi 17 juin 2023 pour la prochaine édition.

Le bureau et moi-même, sommes heureux de vous adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux de bonne et heureuse année 2023.

Le président Stéphane Cantin

Le bureau :

- Vice-président : Eddy Braud
- Trésorier : Gilles Loison
- Vice-trésorier : Yohan Boutin
- Secrétaire : Nathalie Loison
- Vice-secrétaire : Sylviane Brault
- Membre : Sandrine Potin



Shet' Malin

Le poney club propose des cours du baby poney au cavalier averti, balades et stage sur un site sécurisé et entièrement clos de 3,5 Ha.

131 route de la Croix Château
49390 MOULIHERNE
Tél : 06 58 98 19 06

Email : shetmalin@hotmail.com

Le Moulin à Paroles

La troupe du Moulin à Paroles est heureuse de préparer sa nouvelle saison. Cette année, elle accueille un nouveau comédien « Amaury ». Depuis le mois de septembre, elle prépare dans la bonne humeur une comédie de Vivien LHERAUX intitulée « Allez on danse ». Cette comédie en 3 actes se jouera les vendredis 3, 10, 17 et 24 Mars 2023, les samedis 4, 11, 18 et 25 Mars 2023 et le dimanche 19 mars 2023.

On vous remercie de votre présence fidèle et chaleureuse lors de ses représentations.

Nous comptons sur votre présence. Il est préférable de réserver vos places pour cela vous pouvez appeler Pierrette au : 07.86.76.60.79.

D'ici là, toute la troupe vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.



Le Bureau :

- Présidente :
Madame GILLIER Pierrette
- Vice-Président :
Monsieur RABOIN Éric
- Trésorier :
Monsieur BRUNEAU Lilian
- Secrétaire :
Madame RABOUAN Valérie

Contact :

Madame GILLIER Pierrette
Téléphone : 07 86 76 60 79
Mail : didier.gillier@orange.fr

Toute l'équipe du Moulin à Paroles

Les Gaules du Lathan

Votre association Les Gaules du Lathan a pu enfin reprendre en 2022 ses activités. C'est ainsi qu'en 2 sessions 75 enfants ont participé aux ateliers découvertes de la pêche à La Louisière. La saison 2023 débutera en mars avec l'ouverture de la truite sur la Riverolle avec deux déversements de prévus. Au printemps, les ateliers pêche nature seront reconduits avec la participation des élèves des écoles. Les anciens des maisons de retraite ne seront pas oubliés avec une sortie pêche sur l'étang de Le Guédéniau.



Il reste quelques places à l'école de pêche de Longué, si vous souhaitez y participer renseignez vous auprès des membres du bureau.

L'association fonctionne grâce au bénévolat de quelques personnes, si vous souhaitez vous investir et nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec votre association...

Contacts :

- Présidente :
Béatrice Brard (06 89 03 90 53) ;
- Trésoriers
Kevin Brard / Christian Guérineau ;
- Secrétaire :
Éric Rémond.



L'Association des Cavaliers et Randonneurs de la Riverolle

Malgré une légère baisse de ses adhérents, comme bon nombre d'associations, l'A.C.R.R. (Association des Cavaliers et Randonneurs de la Riverolle) reste très active en proposant des randonnées pour marcheurs, cyclistes (VTT, VTC électriques ou non), cavaliers, attelages, 1 dimanche par mois, qui se terminent par un pique-nique convivial pour permettre à chacun de mieux se connaître, d'échanger, de discuter.

Pour cette année 2022, nous avons eu la chance de découvrir les abords du château de Gizeux, des pistes forestières, sous-bois ou chemins creux à Vivy, la Breille les Pins, Neuillé, Linières-Bouton, Chouzé-sur-Loire ou encore Vernantes. Ces sorties s'agrémentent parfois de visites culturelles, comme des chapelles, églises ou tout autre monument.

Fidèle à notre envie de rassembler, nous organisons également une sortie pour passer un bon moment ensemble, cette année, un peu exceptionnelle, ce fût un « cochon grillé », après bien sûr une randonnée, et avant un après-midi ludique autour de cartes, pétanque et autres moments de partage.

Nous terminerons bien sûr l'année par une découverte des environs de Mouliherne, où réside notre siège social et où est née notre association.

Que vous soyez marcheur (généralement 2 à 3 parcours de 8 à 16 kms), cycliste, cavalier, conducteur d'attelage, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre des moments de partage, des moments sportifs et festifs toujours dans la bonne humeur.

Contact par mail davidorieux71@sfr.fr ou téléphone 06 37 45 81 16





L'APPM

L'APPM a eu aucune activité depuis 2020. Le CA est inchangé à ce jour. Une AG sera programmée en janvier 2023.

Le Conseil d'Administration (CA) est ainsi composé :

Chantal LAURENT Pdte, Patricia MARTINEAU et Noah POIRIER Vices-Pdt., Claudine BORDAGE secrétaire, son adjointe Monique MEUNIER, Nicole BORONAD MARTINEAU trésorière, son adjointe Claudine COITE, et ses membres Sylviane MICHAUD, Bruno De Coligny et Denise CHAMPENDAL.



Société de Chasse Saint Hubert

Composition du bureau

- Président :
Mr Didier LUSSON - 06 13 48 31 39
- 1^{er} Vice-Président :
Mr Marcel BOUVET
- 2^{ème} Vice-Président :
Mr Marc MARIN
- Trésorier :
Mr Dany LUSSON
- Trésorier Adjoint :
Mr Sébastien POUSSIN
- Secrétaire :
Mr Vonik LUSSON
- Secrétaire Adjoint :
Mr Pascal HARDOUIN

Comité des Fêtes

Une année en Or !!!

Après deux années difficiles en raison de la pandémie, l'année 2022 fût pleine et riche. L'assemblée générale s'est tenue le 26 février 2022 suivie du repas des bénévoles. A la suite de ce repas, la troupe du Moulin à Paroles nous a fait le plaisir de jouer en avant-première leur pièce « Feu d'artifice ». Soirée pleine de convivialité et de bonne humeur.

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu son bureau :

- Président : Laurent FERTE
- Vice-président : Dimitri MOTHAI
- Secrétaire : Lionel DUBUT
- Trésorière : Brigitte CHAUSSEPIED

Les autres membres du bureau sont :

Françoise BONILAURI, Benoît BRAZILLE, Julie GALANT-MEZIÈRES, Jean-Paul GUIDOIN, Martin LANDELLE, Alain MARTINEAU et Nicole WENS.



La soirée Choucroute s'est déroulée le 2 avril 2022. La salle était pleine avec une bonne ambiance.

Lors du feu d'artifice de la commune, le Comité des Fêtes a animé la soirée avec la fameuse omelette de Moulheron et une soirée dansante. Les 250 cartes-repas ont trouvé preneur. En revanche, la buvette fût prise d'assaut par les centaines de personnes venues assister au feu d'artifice. Pour 2023 nous prendrons les moyens nécessaires pour mieux accueillir les gens à la buvette.

Le clou de l'année fut l'organisation de la 50^{ème} Foire aux Pommes (voir double page « 50^{ème} Foire aux Pommes »).

L'année se terminera par le marché de Noël le dimanche 11 décembre 2022 de 9h à 17h à la salle des Sports, avec exposants, spectacle gratuit avec une prestation étonnante d'un clown et d'une marionnette vivante et l'arrivée du Père Noël est fixée vers 16h...

2022 laissera place à 2023 avec de nouvelles manifestations :

Assemblée générale et repas des bénévoles suivi d'un spectacle le samedi 25 février 2023 à 19h à la salle des Loisirs.

Soirée comique le samedi 1^{er} avril 2023 avec la venue d'Elia RABINE, l'artiste paysan, à 20h30 à la salle des Loisirs. Tarifs : adulte : 14 € - Enfant -12 ans : 10 € Rire et fou rire assurés.

Animation lors du feu d'artifice à la Louisière le jeudi 13 juillet 2023.

La 51^{ème} Foire aux Pommes aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023 avec de nombreuses animations.

Le marché de Noël se déroulera le dimanche 10 décembre 2023.

Venez participer à nos animations ou rejoindre notre équipe de bénévoles, vous serez toujours accueillis chaleureusement.

Contact : Laurent FERTE 06 81 57 96 35

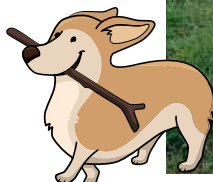
Infos pratiques

Rappel aux propriétaires de chien

Des administrés nous ont fait remarquer une recrudescence de déjections canines dans la commune.

Pour rappel, le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 € (articles R. 541-76-1 du Code de l'environnement et R. 634-2 du Code pénal).

La municipalité a donc pris la décision d'ajouter, en plus des 3 bornes déjà installées au plan d'eau de La Louisière, une borne de propreté canine à proximité de la mairie et une autre rue d'Anjou.



Tarifs chenil chiens errants

Forfait capture 30 € et de 10 € frais de pension par jour tarifs au 08/01/2013, applicable jusqu'à la prochaine délibération.

Besoin de renouveler sa carte d'identité ? Que dois-je faire ?

- 1 - Faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- 2 - Créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou entrer vos identifiants via France connect (impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem)
Saisir votre état-civil et votre adresse.
- 3 - Noter le numéro de votre pré-demande.
- 4 - Contacter une des mairies équipées de bornes biométriques ci-dessous :

 Mairie de Noyant service CNI-Passeport 02 41 89 50 29	 Mairie de Baugé en Anjou 02 41 84 12 12 <i>jusqu'à fin février 2022</i> Dés début mars - rendez-vous en ligne sur le site www.baugeenanjou.fr
 Mairie de Beaufort en Anjou 02 41 79 74 60	 Mairie de Saumur Prendre rendez-vous en ligne sur le site www.ville-saumur.fr

- 5 - Rassembler les pièces justificatives :
 - ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance (Mairie du lieu de naissance) de moins de 3 mois
 - ✓ Deux photos d'identité (norme document d'identité)
 - ✓ Justificatif de domicile récent (Facture Orange, Enedis,...) de moins d'un an
 - ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes majeures hébergées + carte d'identité de la personne hébergeant
 - ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes mineures hébergées + carte d'identité de la personne hébergeant
 - ✓ Ancienne carte d'identité
 - ✓ En cas de divorce des parents : copie du jugement de divorce pour enfant ou autorisation de l'autre parent si pas de jugement + carte d'identité des parents.
 - ✓ Si la demande est consécutive à une perte ou à un vol, fournir en plus une attestation de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25€.
- 6 - Le jour du rendez-vous, présenter le numéro de votre pré-demande et déposer votre dossier puis procéder à la prise d'empreintes digitales.
- 7 - Attendre la confirmation de la mairie où vous avez déposé votre dossier pour venir retirer votre nouvelle carte d'identité.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

A la recherche d'un mode d'accueil ? Pensez au Relais Petite Enfance !

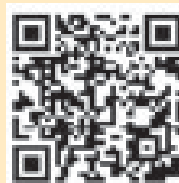


Vous attendez un enfant, vous arrivez au terme de votre congé parental, vous allez reprendre une activité professionnelle ?

Le Relais Petite Enfance (RPE), géré par le Syndicat Intercommunal à vocation Unique Loire-Longué et financé en partie par la CAF, est un service gratuit pour vous donner des informations sur les modes d'accueil, en particulier pour les enfants âgés de 0 à 3 ans.

L'animatrice du RPE pourra vous donner la liste des assistantes maternelles de la commune.

Pour en savoir plus sur le mode d'accueil individuel, scannez ce QR code !



Contact :
COUTANT Marjolaine
06 77 73 91 07

relaispetiteenfance@loire-longue.fr



Pêche

Pour les adeptes de la pêche, au plan d'eau « La Louisière », vous y trouverez gardons, tanches, carpes, brochet et aussi des écrevisses. Il est possible d'y passer la journée. La carte est disponible au VIVECO : 09 83 61 13 35

TARIFS 2021 :

CARTE À LA JOURNÉE :

- - 12 ans : 6 €
- Adulte : 10,70 €

CARTE VACANCES :

- 33 € la semaine

CARTE À L'ANNÉE :

- 12 - 18 ans : 20,50 €
- Femme : 35 €
- Adulte (lieu de pêche : départements 49 et limitrophes) : 100 €
- Adulte (lieu de pêche : département 49) : 77 €

Réglementation de la pêche sur le carpodrome de La Louisière

- Être détenteur d'une carte de pêche auprès d'une AAPPMA
- 1 seule canne autorisée par pêcheur avec ou sans moulinet (Techniques de pêche : au coup avec une canne à emmanchement équipée d'un élastique, method feeder et anglaise)
- Pêche aux leurres, aux vifs, à la plombée et à la mouche interdite
- Remise à l'eau obligatoire des poissons, no kill intégral toutes espèces
- Sacs de conservation et bourriches interdits
- Hameçon simple sans ardillon obligatoire
- Utiliser une épuisette de grande taille, Utiliser un tapis de réception
- Pêcher avec du nylon et non de la tresse
- Amorçage léger et graines cuites uniquement
- Pêche possible 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en quelques clics



Rendez-vous sur le site de votre mairie.



Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics !

Rendez-vous sur <https://gnau43.operis.fr/longuejumelles/gnau/>



Plus besoin de se déplacer en mairie.

Je bénéficie d'avantages immédiats !



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Tri sélectif

L'apport volontaire pour le papier et le verre se fait dans les containers situés rue de Tourraine, près du chemin du Chataîgnier.

Nous vous demandons de laisser cet endroit propre, de ne pas laisser sacs poubelles ou cartons.



Rappel

Une administrée souhaite faire un rappel aux automobilistes utilisant des remorques de bien les bâcher car sans ça, il y a souvent des détritrus notamment sur les routes départementales reliant Mouliherne aux déchèteries.



LOCATION

(Tarifs au 1^{er} janvier 2022) DCM du 06/12/2021 - 2021-51

SALLE DES LOISIRS

Habitant de Mouliherne	
La journée	110 €
2 jours	160 €
Demi-journée (4h)	50 €
Habitant hors commune	
La journée	200 €
2 jours	250 €
Demi-journée (4h)	100 €
Association communale	Gratuit
Association hors commune	
La journée	100 €
2 jours	150 €
Demi-journée (4h)	70 €
SUPPLÉMENT CHAUFFAGE Du 1^{er} octobre au 31 mars	25 € / jour



CHAUMIERE DE LA BASE DE LOISIRS

Habitant de Mouliherne	
La journée	90 €
2 jours	135 €
Habitant hors commune	
La journée	170 €
2 jours	220 €
Association communale	Gratuit
Association hors commune	
La journée	90 €
2 jours	140 €
Vin d'honneur (3h maxi) toutes catégories	50 €



CAUTION :

SALLE : 100 euros. En cas de détérioration d'un montant supérieur, la différence, sur présentation de facture, sera demandée

MÉNAGE : 80 euros (si salle mal nettoyée à la remise des clés)

Une attestation d'assurance responsabilité civile vous sera demandée et la copie de votre carte d'identité.

Association : Merci d'informer le secrétariat de mairie à chaque occupation de salles

Réservation de salle auprès de la mairie 02 41 67 09 00

Infos pratiques

Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques



Gratuité pour les particuliers qui retiennent l'ASAD 49.

Aide financière communale de 50 euros pour les particuliers qui retiennent une autre entreprise.

Attention : L'utilisation de Flash-Ball par une entreprise pour détruire le nid de frelons asiatiques ne donnera pas lieu à une aide financière de la commune.

Avant de prendre contact avec l'ASAD 49 ou une entreprise, contactez la mairie au 02 41 67 09 00 ou par mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr. Nous traiterons votre demande.

Coupes de bois et abattages d'arbres / défrichage

Si les arbres sont situés dans un Espace de Bois Classé (EBC) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : En l'absence d'un plan simple de gestion agréé ou de soumission au régime forestier (forêts domaniales gérées par l'ONF) ou d'exceptions édictées par arrêté préfectoral (voir arrêté préfectoral du Maine-et-Loire ci-dessous), les coupes de bois et abattages d'arbres sont soumis à une déclaration préalable à déposer à la mairie (cerfa 13404-06) ainsi qu'à une autorisation préfectorale (cerfa 12530*03) à déposer à la DDT du département. Il va sans dire que le défrichage est interdit.

Si les arbres sont situés hors du champ EBC : La demande d'autorisation de coupes de bois ou d'abattages d'arbres n'est pas obligatoire. Par contre, un défrichage fait l'objet d'une demande d'autorisation (cerfa 13632*07) à adresser à la DDT. Voir la note concernant les défrichements.

Afin de qualifier juridiquement l'opération (défrichage ou coupes de bois/abattages d'arbres), renseignez-vous auprès de la mairie surtout si le débardage emprunte les chemins communaux.



Après les fêtes

Donnez une seconde vie à votre sapin.

50 points de dépôt accessibles jusqu'au mercredi 11 janvier 2023

A MOULIHERNE
Carrefour de la Lune
Près des points d'apport volontaire



Il sera broyé et valorisé en compost.

Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations, sans pied, ni sac.

Renseignements auprès de votre mairie,
ou au 02 41 50 44 67,
ou sur www.saumur-aggloproprete.fr

 Vos déchets au quotidien



Secours catholiques

Partagez vos vacances

Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

au 02 41 88 85 65, mail :

afvdev.490@secours-catholique.org

Secours Catholique,

15 rue de Brissac, 49000 Angers



Covoiturage



Le covoiturage initié par le Département permet de parcourir un trajet à plusieurs en se répartissant les frais de transports. Une formule qui se développe, plus conviviale, plus environnementale.

Site : www.covoiturage49.fr

Ordinateur à disposition

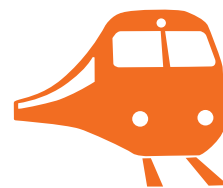
Un ordinateur portable est à disposition pour toutes démarches administratives dématérialisées.

Vous pouvez l'utiliser durant les heures d'ouvertures de la mairie :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h15.

Samedi matin de 9h à 12h.



Transport à la demande (TAD) Anjoubus



Le transport à la demande est un moyen simple de vous rendre en gare des Rosiers-sur-Loire. La communauté de communes Loire-Longué est concernée par le TAD vers la gare des Rosiers-sur-Loire. Il suffit de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le plus proche de chez vous. Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile.

Inscription obligatoire, gratuite et se fait directement par téléphone. Appeler au 02 41 814 814.

Service-Public.fr

DANS VOTRE JARDIN

LES PESTICIDES CHIMIQUES, C'EST FINI !

INTERDIT	- Herbicides chimiques - Fongicides chimiques - Anti-limaces chimiques ...	Achat, stockage, utilisation pour jardiner ou désherber
AUTORISÉ	- Compost - Fumier - Chlorure de sodium...	Les produits agricoles non transformés
QUE FAIRE ?	- Choisir des plantes adaptées au climat et au sol - Favoriser la présence de prédateurs naturels - Utiliser le paillage pour éviter les plantes indésirables - Installer des voiles anti-insectes	

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !

Mise à jour 2021



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

En Pays de la Loire Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers**, etc...)

Sans la pollution de l'air...

2350 décès* seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

* Source Santé Publique France (21/06/2016)



Arrêtez de vous enflammer !

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :

www.airpl.org



Préfecture de la région
Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



ADEME
en Pays de la Loire
www.paysdelaloire.ademe.fr



Air Pays de la Loire
www.airpl.org



Agence régionale de santé
des Pays de la Loire
www.ars.paysdelaloire.sante.fr

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



50 kg de
déchets verts brûlés
c'est*...

*émissions dans l'air de particules polluantes

...6000 km

parcourus par une voiture
diesel récente (18400 km par
une voiture essence)

...3 mois

de chauffage d'un pavillon
avec une chaudière fioul

...plus de 100 trajets

aller-retour, selon
le véhicule, pour rejoindre
une déchèterie située à 20 km

Le brûlage à l'air libre
des déchets verts :

c'est interdit !



Article L541-21-1, II du code
de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le **brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts,
valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Mise à jour 2021

N° D'URGENCES

Sapeurs-pompiers 18
Centre antipoison 02 41 48 21 21
Gendarmerie 17

MAIRIE et AGENCE POSTALE

ouverture au public

02 41 67 09 00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h15
Samedi de 9h00 à 12h00.

e-mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr

Site internet : www.mouliherne.fr

Levée du courrier : 14h30 en semaine et
11h30 le samedi

ÉCOLE PUBLIQUE POMME DE REINETTE

02 41 67 08 76

Directrice : Mme Karen SAUTEJEAU
2 allée des écoles

CANTINE

Mme Sonia HEURTIN

02 41 51 84 45

1 rue d'Anjou

OSTÉOPATHE

M. Benjamin LAUVRAY

06 89 46 52 46

Du lundi au mercredi de 8h00 à 21h00.
(Urgence dimanche soir : 19h).

8 rue d'Anjou

SOPHROLOGUE

M. Vincent ALTUR

07 69 99 01 26

Sur rendez-vous

8 rue d'Anjou

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Valérie DELAIRE

06 72 57 60 23

36 impasse de la Sanglancerie

Mme Josiane GOURON

02 41 51 59 79

14 route de la Vente

Mme Christelle LEGUY

02 41 59 08 64

23 route de la Petite Pelouse

COMMERÇANTS

Alimentation Générale
VIVECO

Nathalie PERCEVAULT

09 83 61 13 35

Ouvert le lundi de 7h30 à 13h00

et de 15h00 à 19h00

du mardi au samedi de 8h00 à 13h00

et de 15h00 à 19h00

le dimanche de 9h00 à 12h30

2 rue de Touraine

Boulangerie-Pâtisserie
La Mie des Moulins

02 41 53 94 54

Ouvert du mardi au samedi

de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 19h00

le dimanche et jours fériés

de 7h00 à 12h30

Fermé le lundi

20 rue des Moulins

Café Restaurant
"Le Bar du Centre"

Frédérique DESBOIS

02 41 67 97 91

12 rue des Moulins

Salon de coiffure
"Legend'Hair"

Valérie LEGENDRE

02 41 67 07 07

Ouvert le lundi de 14h00 à 18h30,

le mardi et mercredi de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h00

le jeudi de 9h00 à 18h30,

le vendredi de 9h00 à 20h30

et le samedi de 8h00 à 16h00

2 place de la Riverolle

Beyl'La Pizza

06 76 14 72 95

Tous les jeudis de 17h15 à 22h00

Place des Anciens Combattants

Baraka Crêpes

06 51 00 93 30

Tous les dimanches à partir de 18h30

Place des Anciens Combattants

Boucherie Ambulante

Deboever

02 41 82 76 03

Tous les vendredis de 8h30 à 9h30

Place des Anciens Combattants

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les Déroutinières

02 41 67 97 00

Sylviane Michaud

E-mail : michaud.sylviane@wanadoo.fr

L'étable et le logis de Lucette

02 41 67 09 46 / 06 85 84 51 19

Alain et Agnès Bourdin

Site internet : www.letabledelucette.fr

Camping La Fortinerie

02 41 67 59 76

Tinia et Julian Benell

Site internet : <https://campinglafortinerie.com>

Le Chant d'Oiseau

02 41 67 09 78

Stuart Bradley

Site internet : <http://www.loire-gites.com>

Les vieux Auberts

02 41 52 79 58

Simon et Jackie Reeves

Site internet : <http://lesvieuxauberts.com>

36 rue du Val

0044 7855 893 738

Andrew Plante

E-mail : andy.plante@live.co.uk

La Joyeuse Cousinade

07 82 17 86 44

Cécile Crépin

Site internet : <http://www.lajoyeuscousinade.com>

Le Cèdre de Monnaie

06 59 21 44 98

Luc Seydoux

E-mail : lecedredemonnaie@gmail.com

Les Fourneaux

06 49 28 57 00

Anaïs Rousselet Robin

La Patauderie

AirBnB

journoud59@aol.com

Claudine BORDAGE

06 78 05 87 48

AirBnB

Le Verdelet

ARTISANS

Menuiserie

Patrick BUSSON

02 41 67 09 64

90 route des Coquetières

E-mail : eurl-busson@orange.fr

Couverture

Pascal CHEVALLIER

06 36 53 58 18

453 chemin des Marionnettes

E-mail : pascalchevallier@orange.fr

Plomberie Chauffage Électricité

Frédéric VILCHIEN

02 41 38 61 77 / 06 71 72 94 47

1088 route du Pont Neuf

E-mail : frederic.vilchien@orange.fr

ENTREPRISES

Travaux Agricoles

Christophe LIGER

02 41 67 84 53

175 route du Bournais

Travaux Publics

Luc DURAND SA

02 41 67 07 67

Le Toucheau

Scierie, exploitation forestière

SARL Scierie LAURENT

02 41 67 09 03

75 route de la Pérauderie

Terreau, Écorces, Terre

SARL POTIN

06 74 76 38 75

3 rue de Touraine

Transport Express

Brian COURSE

06 16 91 33 51

28 résidence Catherine de Médicis

Récupération d'emballages bois

Noël GIRANDIER

06 36 54 58 68

477 route de Mouliherne à Baugé

E.D.M.I. Édition Logiciel Calcul Charpente

William BOURDIN

06 10 28 83 30

AUTO-ENTREPRENEURS

Plomberie, Chauffage, électricité

Rémy NOURISSON

02 41 67 09 61

11 rue des Moulins

Service Nettoyage Vitrierie

Vitro Clean

Dylan ESCOS

06 37 56 30 87

dylanescos5@gmail.com

Brocanteur Achat-Vente

Frédéric MESNIER

06 84 23 59 91

broc.fred@orange.fr

Magnétiseur, Énergéticien (humains et animaux), Conseiller Bien-Être Purification de l'eau (AMILO)

Alain COUET

02 41 67 09 64 / 06 45 39 83 28

242 chemin du Profond de Vaux

Location matériel et mobilier pour fêtes cérémonies

Bambou Anjou Réception

Thibault Roumy

06 60 99 23 94

1718 route de Mouliherne à Vernantes

L.M FESTIV'

Malika

06 44 10 88 71 / 06 34 09 34 79

malistan.49@hotmail.fr

Accompagnement d'enfants porteurs de handicap, polyhandicap et d'autisme Ensemble Pour Votre Enfant (éducation spécialisée à domicile)

Sonia FOUCHER

06 29 95 28 21

Site internet : fouchersonia.wixsite.com

E-mail : soni.fouch@gmail.com

Guidance, Soin énergétique, Purification

Chëllam / Chez l'Âme

07 86 51 08 49

Christelle Hotonnier

28 rue d'Anjou

Cours d'arts plastiques

L'atelier d'expression

06 70 96 36 53 / 02 41 38 79 68

3549 route du Pont Neuf

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Polyculture, production de semences, œufs bio et légumes bio

GAEC Bourdin Père & Fils

02 41 67 09 46

Alain & Arnaud BOURDIN

2973 route de Mouliherne à Vernantes

Arboriculture fruitière

EARL des Granges

06 86 73 02 84

Nicolas HERVÉ et Dimitri MOTHAI

327 route des Granges

Aviculture

EARL des Pins

02 41 67 89 66

Loïc et Corantin DOUAIRE

632 route de la Vente

Élevage bovin, production de semences et œufs bio

GAEC Le Tertre

02 41 52 89 40

Stéphane et Fabrice CANTIN

112 route du Tertre

Héliciculture

SCEA l'Escargot de Mouliherne

02 41 53 38 74

Nathalie et Arnaud LENUD

494 route de la Vente

Pépinière

Luc GENNETAY

02 41 51 52 32

275 route de Plaisance

John WORRALL

02 41 67 89 43

1133 route de Mouliherne à Noyant

Production laitière bio et œufs bio

GAEC de la Chenellerie

06 81 57 96 35

Morgan et Laurent Ferte

101 route de la Chenellerie

Production de semences sous abris

EARL La Clèterie

02 41 67 94 27 / 06 68 08 10 67

Dany Lusson

La Clèterie

Production laitière, culture de semences sous abris

GAEC CONNEBUERE

02 41 89 17 33

Yannick Moutault

Grandes Cultures de semences sous abris

Freddy BRAULT

858 route de la Buinerie

EXPLOITATIONS DE FORÊTS

Vincent et Nicolas POUSSIN

02 41 67 84 34

Les Petites Vallées

ÉLEVAGE DE CHEVAUX DE COURSE

HARAS DU PATIS

M. FLATTERY

Le Grand Patis

TAXIS

Taxi - transport de malade assis

René Taxi - RPSP

06 13 60 67 10

René POUESSEL

MOULIHERNE

Email : rene.pouessel@sfr.fr

PAROISSE

Sainte Marie et Saint Jean du Lathan

02 41 52 10 28

DÉCHÈTERIES

VERNANTES

02 41 50 44 67

La maladrerie (Kyrielle)

49390 VERNANTES

Lundi, mercredi et vendredi :

13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h

LONGUÉ

02 41 50 44 67

Zone Industrielle la Métairie (Kyrielle)

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Du lundi au samedi :

9h - 12h et 13h30 - 17h30

ASSISTANTES SOCIALES

Mme AUFRAY & M. BOUSSEAU

sur rendez-vous

02 41 21 51 00

Numéro unique département -

Standard téléphonique

(permanences mardi, mercredi matin
et jeudi après-midi)

11 rue du Pont Poiroux

49160 LONGUÉ

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Maison de la Petite Enfance

02 41 50 40 23 / 06 77 73 91 07

1 rue de la Guiberderie,

LONGUÉ-JUMELLES

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

02 41 52 75 52

1 rue de la Guiberderie

49160 LONGUÉ

E-mail : multiaccueilloirelongue@wanadoo.fr

MAISONS ASSISTANTE MATERNELLE

établissements privés

Au paradis des bouts d'choux

06 33 41 92 25 / 06 81 18 37 92

39 rue Racine

49160 LONGUÉ

E-mail : auparadisdesboutsdchoux@gmail.com

MICRO CRÈCHE

La Maison des Lutins

02 41 52 56 57

55 rue de Vernoil

49390 VERNANTES

E-mail : micro-creche-vernantes@orange.fr

Les Tites Bouilles

06 70 24 47 00

13 rue Traversière

49160 LONGUÉ

E-mail : titesbouilles@gmail.com

CENTRES DE LOISIRS

VERNANTES

Les petites souris

02 41 38 67 23 / 06 42 15 61 07

E-mail : acm.vernantes@famillesrurales.org

LONGUÉ

Carabistouilles

02 41 40 34 71 / 06 73 52 11 39

E-mail : acm.longue@famillesrurales.org

SIVU LOIRE-LONGUÉ

02 41 03 39 93

1, Place du Général Leclerc

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : sivu-aline@loire-longue.fr

SIP

(Impôts des Particuliers)

02 41 84 42 00

Square du Pont des Fées

49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

Service de gestion comptable

(Produits Locaux)

02 41 83 57 70

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SDIF (Impôts Fonciers) et SIE (Impôts des Entreprises)

02 41 83 57 00

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SAUMUR AGGLOPROPRETÉ KYRIELLE - ORDURES MÉNAGÈRES

02 41 50 44 67

201 Boulevard Jean Moulin

49400 SAUMUR

E-mail : accueil@agglopropre49.fr

SERVICE DE L'EAU

Assainissement Collectif

02 53 93 50 93

Eaux Saumur Val de Loire Régie

Assainissement Non Collectif

02 41 40 15 18

SPANC

AGGLOBUS

02 41 51 11 87

28 Place de la gare de l'État

49400 SAUMUR

Site internet : www.agglobus.fr

SERVICE DROIT DU SOL URBANISME

02 41 03 39 91 / 02 41 03 39 92

Place Leclerc

49160 LONGUÉ

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

de 14h à 18h

Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 41 52 10 70

Mairie de Longué-Jumelles
3^{ème} mardi de 14h30 à 16h00 sans rendez-vous

SOUS-PRÉFECTURE

02 41 81 83 83

33 rue Beaurepaire
49400 SAUMUR
Ouvert du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h30
Fermeture vendredi toute la journée

OFFICE DE TOURISME SAUMUROIS

02 41 40 20 60

8 bis quai Carnot
CS 54032
49415 SAUMUR

RESTO DU COEUR

LONGUÉ

06 64 25 71 99

Place du Champ de Foire+

BAUGÉ-EN-ANJOU

06 48 51 23 32

18 chemin de Rancan (près de l'hôpital)

MISSION LOCALE

02 41 38 23 45

12 rue du Pont Poiroux
49160 LONGUÉ
Sur rendez-vous

CLIC SAUMUR

02 41 83 22 20

11 rue de Rouen
49400 SAUMUR

ADMR VERNANTES

Les Genêts d'Or

02 52 21 02 73

1 rue Saumuroise
49390 VERNANTES
E-mail : genet-or@asso.fede49.admr.org

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Mme Sylvaine AUBERGEON

06 74 75 61 56

SANTÉ LOIRE VALLÉE DE L'AUTHION

Le service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

02 41 52 16 47

L'équipe spécialisée Alzheimer (E.S.A)
rue du docteur Jean Rabilloud
49160 LONGUÉ
E-mail : longue@anjouaccompagnement.fr

IMPACTS SERVICES

02 41 52 11 88

11 rue du Pont Poiroux
49160 LONGUÉ
E-mail : accueil@impacts-services.fr
Site internet : www.impacts-services.fr



Dans leur ferme familiale héliicole à Mouliherne, Nathalie et Arnaud LENUD réalisent l'élevage, la production naturelle et la transformation d'escargots. Au roquefort, au beurre томат-базилик et à la bourguignonne, retrouvez tous leurs produits de terroir, des escargots élevés et transformés en Anjou.



Retrouvez-les directement à la ferme du lundi au vendredi de 14h à 19h.

494 route des Ventes - 49390 Mouliherne - Tél : 06 07 43 25 03
Mail : escargotsdemouliherne@gmail.com
www.escargot-demouliherne.fr



L'atelier d'Emile est une exploitation familiale productrice de légumes bio et fabricante de bons tartinables. Vous pouvez retrouver nos tartinables tout au long de l'année au Vivéco de Mouliherne mais aussi à partir du printemps à la Godaierie à Mouliherne le vendredi de 16h à 19h.



L'atelier d'Emile

Arnaud BOURDIN
06 47 36 61 16
Arnaud SIMON
07 86 32 38 79



Rillettes & Terrines de poule

Alain Bourdin - 06 85 84 51 19

Arnaud Bourdin - 06 47 36 61 16

gaec.bourdinpetf@orange.fr
www.lepoulaillerdelucette.fr

Producteur fermier

Gaec Bourdin Père et Fils
La Godaierie

2973 route de Mouliherne à Vernantes
49390 Mouliherne

Les chèvres de Loïc et Angélique

EARL des Pins à Mouliherne

La production y est en partie transformée sur place en yaourts, fromage blanc, riz au lait vendus à la boutique de l'exploitation (le mercredi de 17h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30) et aussi dans plusieurs petits magasins (ex : vivéco de Mouliherne) et plus récemment au www.driveboisdanjou.fr



Prochainement l'élevage aura la certification LFE (laiterie familiale engagée) qui garantit que les animaux bénéficieront de conditions de vie respectueuses (espace de vie suffisant, sortie à l'extérieur, mode de vie respectant le cycle des chèvres...).

Retrouvez également les pommes, poires, jus de pommes et jus pétillants directement à l'exploitation, **EARL des Granges**

Cette exploitation certifiée Vergers écoresponsable est dirigée par Nicolas HERVÉ et Dimitri MOTHAISS
06 42 45 78 74
06 83 28 97 31



Calendrier 2023

Janvier

19 janvier

Assemblée générale
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

20 janvier

Vœux du Maire
Salle des Sports

28 janvier

Repas Annuel
Cercle Saint René
Salle des Loisirs

Mars



3, 4, 10, 11 mars

Séance théâtrale
Le Moulin à Paroles
Salle des Loisirs

16 mars

Concours de belote
à la mêlée
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

17, 18, 19, 24, 25 mars

Séance théâtrale
Le Moulin à Paroles
Salle des Loisirs

Février



4 février

Le Val du Monde Hiver
Salle des Loisirs

12 février

Assemblée générale
Cercle Saint René
Salle des Loisirs

14 février

Assemblée générale
Union National des Anciens Combattants
Salle des Loisirs

16 février

Rassemblement avec le Guédeniau
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

25 février

Assemblée générale et repas des bénévoles
Comité des Fêtes
Salle des Loisirs

Avril

1^{er} avril

Soirée spectacle comique
Comité des Fêtes
Salle des Loisirs

12 avril

Concours de belote régionale
Club de l'amitié
Salle des Loisirs



Mai

4 mai

Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs



Juin

17 juin

La Grande Tablée
La Louisière

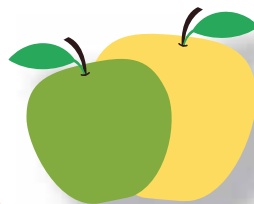
Octobre

19 octobre

Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

21, 22 octobre

51^{ème} Foire aux Pommes,
Vide-greniers
Comité des fêtes
Le bourg



Juillet

14 juillet

Feu d'Artifice
La Louisière



Novembre

2 novembre

Repas - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

16 novembre

Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs



Septembre

7 septembre

Reprise du Club de l'amitié
La Louisière

13 septembre

Concours de belote Régionale
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

15, 16, 17 septembre

Endurance Équestre
La Louisière

Décembre

5 décembre

Commémoration
Union Nationale des Anciens Combattants

7 décembre

Repas de Noël
Club de l'amitié
Salle des Loisirs



Les employés municipaux

SERVICE ADMINISTRATIF MAIRIE - AGENCE POSTALE



Karine COSNEAU

Secrétaire en charge
de la communication
Agence postale,
accueil mairie

Marion BRESTEAU

Secrétaire Générale
Service administratif
mairie

SERVICE TECHNIQUE Espaces verts / bâtiments / voirie / assainissement



**Stéphane
PERCEVAULT**

**Ludovic
BOUILLEAU**

CANTINE GARDERIE - ÉCOLE



**Christine
RENAUDIN**

Service
cantine

**Caroline
GIRARD**

Service école,
cantine,
garderie

**Sonia
HEURTIN**

Service
cantine

**Élise
ROUSIERE**

ATSEM,
garderie



**Gilles
LOISON**

Un grand merci à tous les participants du concours photo :

Andrew PLANTE - Carla BAUGÉ et Mireille NOURRISSON



2^{ème}

Carla BAUGÉ



3^{ème}

Mireille NOURRISSON